

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE DOT 3 (bleu)**

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : Liquide de frein Original ATE DOT 3 (bleu)
Numéro de la FDS : 888100003544
Description d'utilisation du produit : Fluide hydraulique
Société : **Continental Teves AG & Co. oHG**
Guerickestr. 7
60488 Frankfurt a. M.
Germany
Téléphone : + 49 69 76 03 1
Téléfax : + 49 69 76 10 61
Personne de contact : Central Environment & Safety , Central Laboratory
Numéro de téléphone d'appel d'urgence : + 49 61 32 84 46 3

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Etat de surveillance : Comme ce matériau n'est pas considéré comme un produit contrôlé SIMDUT par le critère figurant dans les paragraphes 33-66, ce MSDS contient de précieuses informations qui sont critiques quant au maniement sûr et à l'utilisation correcte de ce produit. Ce MSDS devrait être conservé et mis à la disposition des employés et d'autres utilisateurs de ce produit.

Mot de signal : non applicable
Forme : liquide
Odeur : caractéristique
Odeur - Paramètres de contrôle : donnée non disponible
Résumé des dangers : Si l'utilisation est conforme aux instructions, il n'y a pas de risques pour l'utilisateur.

Effets potentiels sur la santé

Cancérogénicité:

ACGIH : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE DOT 3 (bleu)**

-
- NTP** : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.
- IARC** : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.
- OSHA** : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par OSHA.
- CA Prop 65** : Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.
-

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	No.-CAS	Pour cent en poids
Alpha-Butyl-ométaghydroxypoly(oxyéthylène)	9004-77-7	>= 30 - < 60
2-(2-(2-méthoxyéthoxy)éthoxy)éthanol	112-35-6	>= 10 - < 30
2,2'-(éthylendioxy)diéthanol	112-27-6	>= 10 - < 30
3,6,9-trioxaundécane-1,11-diol	112-60-7	>= 10 - < 30
2-(2-méthoxyéthoxy)éthanol	111-77-3	>= 5 - < 10
1,2-bis(2-méthoxyéthoxy)éthane; TEGDME; éther méthylique du triéthylèneglycol; triglyme	112-49-2	>= 0.1 - < 1

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux** : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette). Eloigner du lieu d'exposition, coucher.
- Inhalation** : Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Contact avec la peau** : Laver avec de l'eau et du savon.
- Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- Ingestion** : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui
-

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE DOT 3 (bleu)**

montrer l'emballage ou l'étiquette. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Forme : liquide
Point d'éclair : > 118 °C (> 244 °F)
Méthode: ISO 2592
- Température d'inflammation : 230 °C (446 °F)
Méthode: DIN 51794
- Limite d'explosivité, inférieure : 1.5 % (v)
Limite d'explosivité, supérieure : Note: indéterminé
Moyen d'extinction approprié : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
- Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.
Combinaison complète de protection contre les produits chimiques
- Autres informations : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Procédure standard pour feux d'origine chimique.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions individuelles : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
Ventiler la zone.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.
- Précautions pour la protection de : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE DOT 3 (bleu)**

l'environnement

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Manipulation : Équipement de protection individuel, voir section 8.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Classe d'explosibilité de poussière : non applicable

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Précautions pour le stockage en commun : Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis, ainsi que des amines.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique : Veiller à une ventilation adéquate.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE DOT 3 (bleu)**

-
- | | | |
|-------------------------|---|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Protection des yeux | : | En cas de risque de giclement - porter des lunettes de protection. |
| Protection des mains | : | Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail.
Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. |
| Protection respiratoire | : | En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
appareil respiratoire avec filtre A
Respirateur avec un filtre à gaz (EN 141) |
| Mesures d'hygiène | : | À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Après le travail, nettoyer et soigner la peau avec le plus grand soin.
Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. |

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- | | | |
|----------------------------------|---|------------------------------------------|
| Forme | : | liquide |
| Odeur | : | caractéristique |
| Point d'éclair | : | > 118 °C (> 244 °F)
Méthode: ISO 2592 |
| Température d'inflammation | : | 230 °C (446 °F)
Méthode: DIN 51794 |
| Décomposition thermique | : | > 360 °C (> 680 °F) |
| Limite d'explosivité, inférieure | : | 1.5 % (v) |
| Limite d'explosivité, supérieure | : | indéterminé |
| pH | : | 7.5 - 10
à 20 °C (68 °F) |

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE DOT 3 (bleu)**

Point/intervalle d'ébullition	: > 245 °C(> 473 °F)
Pression de vapeur	: < 10 mbar à 20 °C (68 °F)
Densité de vapeur relative	: non applicable
Densité	: 1.04 - 1.07 g/cm ³ Méthode: DIN 51757
Masse volumique apparente	: non applicable
Hydrosolubilité	: à 20 °C (68 °F) dans toutes les proportions
Coefficient de partage n-octanol/eau	: non applicable
Viscosité, cinématique	: 14.5 - 17 mm ² /s à 20 °C (68 °F)
Contenu en composés organiques volatils (COV)	: 38.9 %

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	: donnée non disponible
Matières à éviter	: Acides forts et oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	: Dioxyde de carbone (CO ₂) Monoxyde de carbone oxydes d'azote (NO _x)
Décomposition thermique	: > 360 °C
Réactions dangereuses	: Note: Pas de décomposition en utilisation conforme.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 rat Dose: > 2,000 mg/kg Les effets dûs à l'ingestion peuvent inclure:
-------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE DOT 3 (bleu)**

Vomissements		
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	donnée non disponible
Toxicité aiguë par inhalation	:	donnée non disponible
Irritation de la peau	:	Résultat: Pas d'irritation de la peau Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.
Irritation des yeux	:	Résultat: Pas d'irritation des yeux Des projections de liquides dans l'oeil peuvent provoquer des irritations et entraîner des dommages réversibles.
Cancérogénicité	:	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
Toxicité pour la reproduction	:	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
Tératogénicité	:	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
Composant:		
Alpha-Butyl-oméghydroxypoly(oxyéthylène)	9004-77-7	<u>Irritation de la peau</u> : Classification: Irritant pour la peau. Résultat: Irritation sévère de la peau <u>Irritation des yeux</u> : Classification: Irritant pour les yeux. Résultat: Risque de lésions oculaires graves.
2-(2-(2-méthoxyéthoxy)éthoxy)éthanol	112-35-6	<u>Toxicité aiguë par voie orale</u> : DL50 rat Dose: 11,850 mg/kg <u>Toxicité aiguë par voie cutanée</u> : DL50 lapin Dose: 7,448 mg/kg <u>Irritation de la peau</u> : Classification: Irritant pour la peau. Résultat: Irritation légère de la peau <u>Irritation des yeux</u> : Classification: Irritant pour les yeux. Résultat: Irritation légère des yeux
2,2'-(éthylendioxy)diéthanol	112-27-6	<u>Toxicité aiguë par voie orale</u> : DL50 rat Dose: 17,000 mg/kg <u>Toxicité aiguë par voie cutanée</u> : DL50 rat Dose: > 5,000 mg/kg <u>Irritation de la peau</u> : Classification: Irritant pour la peau. Résultat: Irritation légère de la peau <u>Irritation des yeux</u> : Classification: Irritant pour les yeux. Résultat: Irritation légère des yeux
3,6,9-trioxaundécane-1,11-diol	112-60-7	<u>Toxicité aiguë par voie orale</u> : DL50 rat

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE DOT 3 (bleu)**

supplémentaire

dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

Composant:

1,2-bis(2-méthoxyéthoxy)éthane; 112-49-2
TEGDME; éther méthylique du
triéthylèneglycol; triglyme

Toxicité pour le poisson:

CL0
Espèce:
Dose: > 1,000 mg/l

Toxicité pour les bactéries:

CE0
Espèce: Bactérie
Dose: > 1,000 mg/l

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Elimination adéquate : En accord avec les réglementations locales et nationales.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT 49 CFR

Marchandise non dangereuse

TDGR

Marchandise non dangereuse

ICAO / IATA-DGR

Marchandise non dangereuse

IMDG-Code

Marchandise non dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TSCA Statut : Dans l'inventaire TSCA

DSL Statut : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/08/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE DOT 3 (bleu)**

Prop. 65 de la Californie : Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

WHMIS Classification : Pas classé(e)

Ce produit a été classifié comme étant conforme aux critères de risque du RPC et le MSDS contient toutes les informations requises par le RPC.

SECTION 16. AUTRES DONNÉES

Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Prepared by : TechniData BCS GmbH
Birlenbacher Str. 19
D-57078 Siegen
Allemagne
Téléphone: +49-(0)271-88072-0
Date de révision : 04/08/2010